

On ne « tombe » pas dans le domaine public

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 30 septembre 2013

<https://www.bortzmeyer.org/monte-dans-domaine-public.html>

Le passage des œuvres de Guillaume Apollinaire dans le domaine public (94 ans après sa mort <<http://romainelubrique.org/apollinaire-domaine-public>>, ce qui donne une idée du niveau de délire atteint par le droit soi-disant d'auteur) est l'occasion de revenir sur un point de vocabulaire important : contrairement à ce qu'on écrit souvent, ses œuvres ne sont pas tombées dans le domaine public, elles y sont **montées**.

La nuance est d'importance car le terme le plus courant, « tombé dans le domaine public », est idéologiquement très chargé. Il vient des défenseurs de l'appropriation intellectuelle et sous-entend que le domaine public est une chute en dehors du monde (forcément plus élevé) du contrôle par les ayant-trop-de-droits.

Voilà pourquoi je reprends les gens qui utilisent ce terme erroné et que je dis que les œuvres d'Apollinaire sont montées dans le domaine public. Pour citer dwarfpower <https://twitter.com/dwarf_power>, « l'œuvre sort du patrimoine personnel pour entrer dans le patrimoine humain ».

D'autres termes seraient possibles. J'ai lu des suggestions de dire :

- « élevé dans le domaine public » ce qui serait un meilleur contraire à « tombé » (« monté » serait plutôt le contraire de « descendu »). Pourquoi pas ?
- « entré dans le domaine public », terme qui semble à ses défenseurs plus neutre, entre les extrêmes que sont « tombé dans le domaine public » et « monté dans le domaine public ». Mais je ne vois pas pourquoi il faudrait être neutre : je pense moi aussi qu'appartenir à tous est moralement et politiquement supérieur à n'appartenir qu'aux héritiers.
- « libéré ». Là, par contre, cela me semble une erreur : un auteur peut parfaitement décider de publier sous une licence libre (c'est le cas de ce blog), son œuvre ne sera pas pour autant dans le domaine public (le droit moral s'y opposant).

Bref, je préfère « monté ».